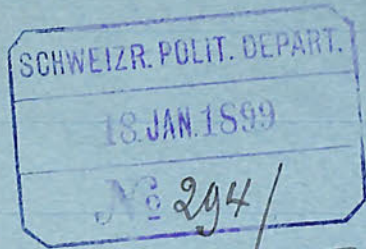


Berne, le 18 janvier
1899.



XVIII. 3.

Au Comité international
de la Croix Rouge
(Président M. G. Moynier)
Genève

Messieurs,
Par votre lettre du 26
juillet 1898, vous avez ^{bien} voulu
nous rendre compte du résultat
de l'enquête entreprise auprès
des principaux Comités de la
Croix Rouge, relativement
à l'opportunité de recourir à
la Convention de Genève.

En même temps,
vous nous avez fait parvenir
une "étude historique et
critique" sur le projet
de Convention recueillie due
à la plume de votre prési-
dent M. G. Moynier et
qui constitue, à nos yeux,
un commentaire fort



complet du programme établi
en vue de la réunion d'une
conférence internationale
pour la révision de l'acte
de Vienne.

Nous remercions très
vivement M. Nagorno de ce
remarquable travail et lui
faisons ~~uniquement~~ lui offrir
de vouloir bien nous en faire
parvenir une copie
d'exemplaires.

~~La~~ ~~question~~ ~~importante~~
~~de~~ ~~la~~ ~~Commission~~ ~~générale~~
~~ayant~~ ~~pu~~ ~~appréhender~~ ~~de~~ ~~ne~~ ~~pas~~
~~travailler~~ ~~sur~~ ~~cette~~ ~~affaire~~
~~pendant~~ ~~avant~~ ~~que~~ ~~la~~ ~~conférence~~
~~particulière~~ ~~de~~ ~~Rome~~ ~~ne~~
~~soit~~ ~~close~~, elle en est restée
au point où elle se trouvait
au moment de votre lettre du
16 juillet.

Si cette
importante question n'a pas
été avancée d'un pas depuis
notre

lettre du 26 juillet, c'est
aux circonstances qu'il faut
l'attribuer; ~~il s'agit de~~
~~l'inspiration d'aujourd'hui~~

faux prononcements

de parait parait de la ^{convo-}
tion d'une conférence pour
la version de la Convention
de la fin pendant que deux
autres conférences, celle
contre les anarchistes et celle
due à l'initiative du bar
pour le développement, étaient
annoncées.

~~C'est qu'après~~
~~le début de la conférence de~~
~~Rome~~ nous n'avons

pourrait pas perdu de vue cette
affaire. au contraire, nous
la fait l'objet de nos ^{nos} ~~nos~~ ^{nos} ~~nos~~
préoccupations. Ici avons
soigné, après le début de la
conférence de Rome, toute
notre attention et avons
même ^{été} préparé des projets
de notes à adresser aux
gouvernements des principaux
Etats d'Europe

lorsque nous sommes, sont
les, communication d'une nouvelle
circulaire du Comte Kouravien
relative à la confiance pour
le réarmement. ~~Cette circulaire~~

~~renferme un programme à
soumettre à la conférence
dans le cas où les puissances
pourraient accepter d'en
discuter.~~

(insultant il est dit que le
gouvernement russe a peut-être
le propos un idéal préliminaire
de voir être les puissances et
que, si elles s'abstiennent le
moment venu de révoquer une injonction
pour mettre les moyens de mettre
un terme aux armements, il
est, cette circulaire

renferme un programme embrassant
surtout l'adaptation aux
nouveaux besoins les dispositions
de la Convention de Genève

57

et la revision de la Constitution
de Bruxelles de 1834.

Cela
est une idée:
bon nouveau
qui nous fera
d'un référendum au
Conseil fédéral
pour proposer,
le va fait, une
révision de
l'attributions
entre les
M. de la pays:
d'un autre.
C'est ce

que nous allons
faire, et nous
ne manquons pas
de vous tenir
au courant de
nos démarches
après, le
1er août, et
la plus tôt
possible

Il est évident +
que dans ces circonstances nous
ne pouvons pas aller de
l'avant et qu'il faut
attendre le résultat des
travaux que la Prusse a
entrepris dans le but
d'amener les ~~parties~~
à se faire représenter à une
conférence annoncée par la
circulaire du Comte Thouronius
le mois d'août 1848.

Il n'est rien
moins que certain que cette
conférence ait lieu; cela
dépendra des dispositions
prises dans les cercles
politiques.

Le Comte
fidèle sera s'il y a lieu
de retourner, dans la région
à la suite

